

¶ Mandat que d'iceux messieurs de la Cour de Parlement  
et de la Cour de la Rochelle.

¶ Mandat que d'iceux messieurs de la Cour de Parlement  
et de la Cour de la Rochelle.

¶ Mandat que d'iceux messieurs de la Cour de Parlement  
et de la Cour de la Rochelle.

¶ Mandat que d'iceux messieurs de la Cour de Parlement  
et de la Cour de la Rochelle.

¶ Mandat que d'iceux messieurs de la Cour de Parlement  
et de la Cour de la Rochelle.

